

COLLOQUE
MÉDIAS
&

LIBERTÉ D'EXPRESSION



PROGRAMME



18 & 19 JUIN 2025

ENS de Lyon, 15 parvis René Descartes & Université Lyon 3, 88 rue Pasteur, LYON
Comité d'organisation : Anna Arzoumanov, Pierre-Nicolas Baudot, Thibaud Boncourt, Thomas Hochmann,
Hanane Karimi, Simon Mangon, Pauline Trouillard.

Illustration @jOuflette



Fonds
de recherche

Québec



COLIBEX
Chaire France-Québec
sur la liberté d'expression

Mercredi 18 juin

ENS de Lyon, 15 parvis René Descartes, salle D8 004

10h : Accueil et ouverture

10h30 – 12h30 : Panel I Journalistes et liberté d'expression

Présidence de séance : Pierre-Nicolas Baudot (Colibex).

10h30-10h50. Denis Ramond, « Une satire de gauche au service de la liberté d'expression : l'aventure de PLPL »

10h50-11h10. Ysé Vauchez, « L'État et les journalistes contre les fake news : « ministère de la Vérité » et revendications d'une autonomie professionnelle »

11h10-11h30. Salaheddine Lemaizi, « Les micro-entrepreneurs de la presse digitale au Maroc : La liberté de la presse à l'épreuve des pratiques »

11h30-11h50. Gulnara Zakharova, « La liberté d'expression au service du relativisme : le cas de la stratégie de RT (Russia Today) en France »

11h50-12h30. Discussion.

12h30–14h00 : Pause déjeuner

14h00 – 15h30 : Panel II Controverses et affaires autour de la liberté d'expression dans les médias

Présidence de séance : Anna Arzoumanov (Université Paris-Sorbonne, COLIBEX)

14h00-14h20. Maryse Potvin, « Désinformation, complotisme, algorithmes et autres menaces médiatiques : quelques pistes de régulation des médias et de protection »

14h20-14h40. Pauline Trouillard, « De Fox News à CNews. Les influences transatlantiques d'une conception libertarienne de la liberté d'expression »

14h40-15h00. Pierre Rainville, « Liberté d'expression artistique et humour médiatique : de quelques arbitrages précaires dans l'affaire Meurice »

15h00-15h30. Discussion

15h30–16h00 : Pause café

16h–17h30 : Table Ronde La liberté d'expression en pratiques : quel travail journalistique aujourd'hui ?

Guillaume Baticle (Les Surligneurs)
Tatiana Guille (revue S!lence)
Alexandre Buisine (journaliste, SNJ)
Intervenant à confirmer

Modération : Pauline Trouillard (Colibex)

Jeudi 19 juin

Université Lyon 3, 88 rue Pasteur, amphi 10

9h30 : Accueil

10h00 – 12h00 : Panel III Pluralisme des médias et régimes politiques

Présidence de séance : Thibaud Boncourt (Université Jean Moulin Lyon 3, Colibex)

10h00-10h20. Tarik Chami, « Les médias algériens à l'épreuve des restrictions »

10h20-10h40. Simon Mangon, « Un pluralisme à emporter ? Sociologie du petit monde de l'aide internationale aux médias »

10h40-11h00. César Castellvi, « Critiquer pour être élu, critiquer pour être vendu : un regard sur la critique des médias au Japon »

11h00-11h20. Bercky Kitumu, « Liberté d'expression et protection des sources d'information : le cas "Bujakera", jurisprudence d'une régulation prédatrice »

11h20-12h00. Discussion.

12h00–13h30 : Pause déjeuner

13h30 – 15h30 : Panel IV Médias et liberté d'expression : regards juridiques

Présidence de séance : Charles Girard (Université Jean Moulin Lyon 3, IRPhil)

13h30-13h50. Andrew Kenyon, « Liberté d'expression, journalisme et grandes plateformes : quel rôle pour le droit ? »

13h50-14h10. France Aubin, Jeanne Simard, Jordan Mayer, « La législation québécoise sur le lancement d'alerte : de quel équilibre parlons-nous ? »

14h10-14h30. Hugo Cossette-Lefebvre, Jocelyn Maclure, « Dépendance épistémique, liberté d'expression et système de recommandations » ?

14h30-14h50. Eric Heinze, « Interdire les discours de haine : Nos débats portent-ils sur les valeurs libérales ou sur les valeurs démocratiques ? »

14h50-15h30. Discussion

15h30–16h00 : Pause café

16h–17h30 : Table Ronde « Que peut le droit pour réguler les médias ? »

Delphine Chauchis (Présidente de la 17e chambre du tribunal judiciaire de Paris)

Patrick Bloche (Premier adjoint à la Maire de Paris)

Arnaud Esquerre (Directeur de recherche à l'EHESS)

Modération : Thomas Hochmann (Université Paris-Nanterre, COLIBEX)

PLAN D'ACCÈS

Mercredi 18 juin : campus de l'École Normale Supérieure de Lyon, 15 parvis René Descartes.

En métro.

Métro ligne B, arrêt "Debourg".

En tram et en bus.

Tram T1, T6 ou bus 34, 60 et 64 : arrêt "Debourg".

En vélo.

Parking Velov sur le parvis Descartes .

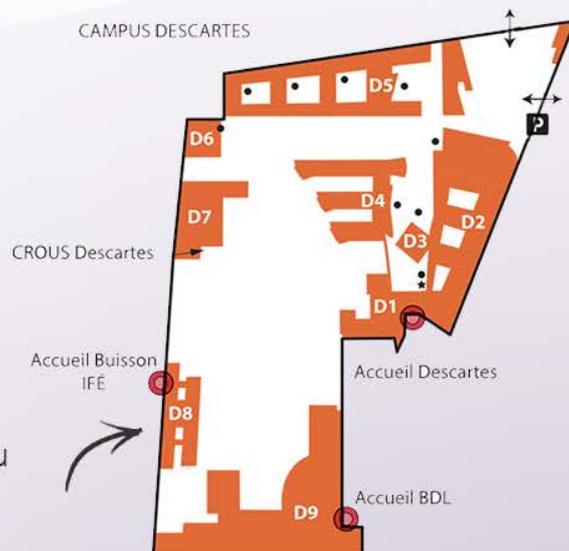
Des abris vélos sont installés sur le campus.

En train et en avion.

Depuis la gare Part-Dieu, Métro ligne B direction Oullins

Depuis la gare de Perrache, Tram T1 direction Debourg

Depuis l'aéroport navette Rhône Express jusqu'à la gare Part-Dieu



Jeudi 19 juin : campus de l'IUT Jean Moulin – Université Lyon 3, 88 rue Pasteur

En métro.

Métro ligne D, arrêt "Sans souci"

suivre ensuite le cours Albert Thomas dans le sens des voitures

En tram.

Tram T4 ou bus : lignes C7, C25, 69 et 296 : arrêt "Manufacture - Montluc" .

En vélo.

Parking Velov sur le parvis Descartes .

Des abris vélos sont installés sur le campus.

En train et en avion.

Depuis la gare Part-Dieu, Métro ligne B direction Oullins, puis Métro ligne D direction Gare de Vénissieux, arrêt "Sans souci"

Depuis la gare de Perrache, Métro ligne A direction Vaulx-en-Velin La Soie, puis Métro ligne D direction Gare de Vénissieux, arrêt "Sans souci".

Depuis l'aéroport international Saint-Exupéry, navette Rhône Express jusqu'à la gare Part-Dieu

